

Les formations ainsi financées ont pour but de promouvoir l'accompagnement de différents types de projets pédagogiques, diocésains ou d'établissement.

Le financement de ces actions peut être sollicité tout au long de l'année scolaire à condition que la demande parvienne à Formiris Ile-de-France **au moins un mois avant le premier jour de la formation.**

Conditions de prise en charge

- 1200 € par jour
- 13 participants minimum
- 6 h de formation minimum

Mode d'emploi

Le chef d'établissement adresse à Formiris Ile-de-France la **demande de financement** accompagnée :

- du **devis** de l'organisme de formation
- du **descriptif complet** de la formation
- de la **liste des participants**

Dès que Formiris Ile-de-France a donné son accord, l'organisme de formation peut référencer la prestation dans Formelie.

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

Conseil en formation :

Chrystelle Collin

01 55 48 04 77

ccollin@formiris.org

Michèle Féron

01 55 48 04 70

mferon@formiris.org

Suivi administratif formation :

Zofia Homa

01 55 48 04 69

zhoma@formiris.org

Budget sollicité pour une formation en établissement :

- A l'initiative du chef d'établissement : 1^{er} degré 2nd degré
- Dans le cadre du projet diocésain

Intitulé de la formation :

Objectifs, contenus et moyens pédagogiques de cette formation :

**Veillez joindre le descriptif de la formation
fourni par l'organisme de formation**

Dates :

- 1- le / / Nombre d'heures :
- 2- le / / Nombre d'heures :
- 3- le / / Nombre d'heures :
- 4- le / / Nombre d'heures :

Lieu :

Nbre d'enseignants :

Organisme de formation : (Nom et coordonnées)

Nom du formateur :

Demandeur de la formation :

- Chef d'établissement
- Direction diocésaine

Nom :

Adresse :

Date :

Signature :

Coût : TTC

Veillez joindre le devis de l'organisme de formation

*faisant apparaître le coût pédagogique.
Le cas échéant, les frais de déplacement
et d'hébergement du formateur y seront
portés de façon distincte.*

Cadre réservé à Formiris Ile-de-France

Accepté pour un montant de :

Euros

Axe budgétaire :

Code de la formation :

Bon pour accord, le :

Signature :